

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 11 octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Une aide de post-urgence pour Haïti

Le séisme du 14 août 2021 a fortement touché le département haïtien de la Grand'Anse, département avec lequel la Ville de Nantes entretient une coopération depuis plusieurs années. A la destruction de nombreuses infrastructures et habitations se sont ajoutés des épisodes cycloniques qui ont fortement affecté les habitants privés d'abri. Le Conseil municipal va attribuer une subvention exceptionnelle de 25 000 € à l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), proroger d'un an sa convention avec l'association, et prévoit pour 2022 le versement d'une nouvelle subvention de 27 000 €.

Les exécutifs communaux grandanselais réunis au sein de l'AMAGA, l'Association des Maires de la Grand'Anse, tout en faisant face à la situation d'urgence, se sont projetés dans l'effort de reconstruction en lien avec les autorités nationales haïtiennes et avec leurs partenaires internationaux de coopération dont Nantes Métropole et la Ville de Nantes.

UNE AIDE D'URGENCE DE 25 000 €

Suite au séisme, la Ville de Nantes, avec Nantes Métropole a engagé plusieurs démarches en partenariat étroit avec l'AMAGA et les partenaires au niveau local, régional, national et international. Des échanges sont notamment en cours avec l'AIMF et la Ville de Montréal pour faciliter l'acheminement et la distribution de consommables médicaux pour les structures de santé de la Grand'Anse. Une concertation est engagée avec des structures faitières (Cités Unies France, Pays de la Loire Coopération) et avec la Région Bretagne pour rechercher la complémentarité des actions. Des discussions sont également en cours avec des associations locales et métropolitaines engagées dans des projets de coopération avec la Grand'Anse.

La Ville de Nantes dispose d'un budget dédié pour répondre aux situations d'urgence internationale, liées à des phénomènes naturels. Les actions de post-urgence proposées par l'AMAGA concernent les champs d'action de la santé, de l'hygiène publique, de la sécurité alimentaire et du développement local durable et de l'habitat, et s'intègrent dans des projets plus larges menés par les autorités nationales.

En coordination avec les autres partenaires bretons et ligériens, la Ville de Nantes va contribuer aux efforts de l'AMAGA et aider à promouvoir l'intégration des autorités locales haïtiennes dans le processus de relèvement et de reconstruction de la Grand'Anse, en versant à l'AMAGA une subvention exceptionnelle de 25 000 €.

Par ailleurs, pour continuer à soutenir durablement les Communes partenaires regroupées au sein de l'AMAGA, il est proposé de proroger d'un an la convention 2019-2021 et son avenant n°1, portant sur la structuration de l'AMAGA, et de prévoir pour 2022 le versement de 27 000 € à l'AMAGA.

LA COOPERATION NANTES ET L'AMAGA

Après le tremblement de terre de janvier 2010 qui a ravagé Port-au-Prince, le Président de l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), Jean-Claude Fig nolé, est venu en France pour obtenir un soutien complémentaire à celui qui se dessinait, orchestré par les ONG et les Etats.

Plusieurs institutions du Grand Ouest français se sont mobilisées en réponse à cet appel. Organisées en coordination, elles se sont réparties les champs d'action proposés par l'AMAGA : Région Bretagne (agriculture), département des Côtes d'Armor (agriculture et écotourisme), Nantes Métropole puis Lannion Trégor Communauté (eau / assainissement), Ville de Nantes (santé mère-enfant), lycée d'Étel

(pêche), Cités Unies France (éducation). Elles ont aussi coopéré en commun pour soutenir l'essor de l'AMAGA en tant que structure intercommunale, afin qu'elle puisse élaborer et mener à bien des actions d'intérêt départemental et devenir une interlocutrice respectée des ONG et des services déconcentrés de l'État haïtien.

Avec l'AMAGA, la coordination a monté plusieurs projets pour lesquels elle a obtenu des financements externes :

- projet santé mère-enfant (Ville de Nantes, CHU de Nantes et Hôpital de Jérémie avec les ONG GSF et Action Santé Femmes, 2012-2014) : rénovation et montée en qualité pérenne des services gynécologiques et obstétriques de l'hôpital de référence de la Grand'Anse. En 2014, un projet de grande ampleur (« Ti Mama ») a été confié à des ONG par le ministère haïtien de la santé et l'Agence Française de Développement. La coopération s'est alors attachée à ce que la voix des structures locales soit entendue dans sa mise en œuvre ;
- acquisition d'un siège social en 2014 pour l'AMAGA (CD22, Ville de Nantes et Nantes Métropole) ;
- structuration de l'AMAGA, formation de ses élus et personnels et temps fort sur Haïti à Nantes (2017-2019).